

Jean-Christophe CARREL
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF IAE de Dijon

Christophe GABET
Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF – Université
Jean Monnet

ASSOCIATION SCOLAIRE MARISTE BURY ROSAIRE

Siege social : 1, Avenue Georges Pompidou, 95580 MARGENCY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Août 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Association Scolaire Mariste Bury Rosaire relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 24 Novembre 2023.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

A Villeurbanne, le 1^{er} décembre 2023

Le Commissaire aux Comptes,

Pour Groupe ACTICONSEIL

Jean-Christophe CARREL



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

Association Scolaire Mariste Bury Rosaire

ACTIF		01/09/2022 au 31/08/2023			01/09/2021 au 31/08/2022
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS (à déduire)	NET	NET
A C T I F I M M O B I L I S E	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
	- Frais d'établissement	-	-	-	-
	- Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
	- Dotations temporaires d'usufruit	-	-	-	-
	- Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	57 440	55 393	2 047	3 284
	- Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
	- Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	- Avances et acomptes sur Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 440	55 393	2 047	3 284
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
	- Terrains	-	-	-	-
	- Constructions	670 538	630 784	39 754	47 364
	- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 544 818	3 203 501	341 317	284 429
- Autres Immobilisations Corporelles	1 199 311	1 061 047	138 264	150 686	
- Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	
- Avances et acomptes sur Immobilisations corporelles	-	-	-	-	
- Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 414 667	4 895 332	519 336	482 478	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :					
- Participations et créances rattachées	-	-	-	-	
- Autres titres immobilisés	-	-	-	-	
- Prêts	-	-	-	-	
- Autres Immobilisations financières	100 081	-	100 081	100 081	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	100 081	-	100 081	100 081	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	5 572 188	4 950 724	621 464	585 843	
A C T I F C I R C U L A N T	STOCKS ET EN-COURS	-	-	-	-
	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	37 813	-	37 813	16 652
	CREANCES :				
	- Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 746	1 923	3 823	2 544
	- Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
	- Autres	131 538	-	131 538	197 595
	TOTAL CREANCES	137 284	1 923	135 362	200 138
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	-	-	-	-
	INSTRUMENTS DE TRESORERIE	-	-	-	-
	DISPONIBILITES	9 516 681	-	9 516 681	9 069 861
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	146 470	-	146 470	150 192	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	9 838 248	1 923	9 836 325	9 436 843	
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (III)	-	-	-	-	
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS (IV)	-	-	-	-	
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)	-	-	-	-	
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	15 410 436	4 952 647	10 457 789	10 022 686	

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

COMPTE DE RESULTAT**Association Scolaire Mariste Bury Rosaire**

	01/09/2022- 31/08/2023	01/09/2021- 31/08/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	45 902	44 872
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	97 814	111 678
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	8 635 959	8 161 504
dont parrainages		
Production stockée		
Production immobilisée		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 262 091	3 148 775
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		1 000
Dons manuels		
Mécénats		1 000
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges	105 733	132 446
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	47 770	37 525
TOTAL I	12 195 268	11 637 799
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	82 716	89 126
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	6 534 351	5 816 990
Aides financières	6 646	11 321
Impôts, taxes et versements assimilés	386 365	396 318
Salaires et traitements	3 124 039	3 206 619
Charges sociales	1 298 490	1 309 330
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	272 059	320 224
Dotations aux provisions	318 256	77 254
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	18 431	13 484
TOTAL II	12 041 354	11 240 664
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	153 914	397 135

COMPTE DE RESULTAT

Association Scolaire Mariste Bury Rosaire

	01/09/2022- 31/08/2023	01/09/2021- 31/08/2022
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	140 440	9 060
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	140 440	9 060
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	0	0
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	140 440	9 060
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	294 354	406 195
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	41 409	46 425
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
TOTAL V	41 409	46 425
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	270	170
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	270	170
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	41 139	46 256
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	33 151	1 988
Total des produits (I + III + V)	12 377 117	11 693 284
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	12 074 774	11 242 821
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	302 343	450 463
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

ANNEXE DES COMPTES

ASSOCIATION SCOLAIRE MARISTE BURY ROSAIRE

EXERCICE CLOS LE 31/08/2023

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1. Identification de l'Association Scolaire Mariste Bury Rosaire

1.1.1. Objet social

L'ASMBR située au 1 avenue Georges Pompidou à Margency (95580) a pour objet de créer, organiser, gérer, favoriser et développer toutes œuvres d'éducation morale, intellectuelle, physique, familiale, sociale et professionnelle en se référant à l'esprit des fondateurs maristes (Source Statuts).

1.1.2. Nature et périmètres des activités

L'ensemble scolaire comprend à ce jour :

- L'école Le Rosaire située au 39 rue du Général de Gaulle à Saint-Leu-la-Forêt, qui accueille 389 enfants de la petite section au CM2 : 3 classes maternelles et 11 classes élémentaires (2 classes par niveau du CP au CM2 et une ULIS).
- Le collège Le Rosaire, situé au 39 rue du Général de Gaulle à Saint-Leu-la-Forêt, qui accueille 736 élèves (6 classes par niveau de la 6^{ème} à la 3^{ème}).
- Le collège Notre-Dame de Bury situé au 1 avenue Georges Pompidou à Margency, qui accueille 816 élèves (6 classes par niveau de la 6^{ème} à la 3^{ème}).
- Le lycée Notre-Dame de Bury situé au 1 avenue Georges Pompidou à Margency, qui comprend le lycée général (723 élèves sur 22 classes), le lycée technique (63 élèves sur 2 classes) et Bury Sup situé au 3 avenue du 18 juin à Margency (76 élèves en BTS Commerce International, 60 élèves en DCG, 23 élèves en Licence Commerce International, 10 élèves en BTS Négociation Digitalisation de la Relation Client soit 7 classes).

L'ensemble scolaire propose des activités annexes, telles que la restauration et pour certaines unités pédagogiques l'étude et la garderie.

1.1.3. Les moyens mis en œuvre

L'effectif employé par l'ASMBR pendant l'exercice s'élève à 199 salariés.
170 enseignants sont mis à disposition par l'Etat.

Les locaux scolaires sont loués par l'ASMBR auprès de l'Association Immobilière Bury Rosaire concernant principalement les parcelles situées à Saint-Leu-la-Forêt et auprès de la Sasime concernant les parcelles situées à Margency.

1.2. Faits marquants de l'exercice

Nous avons procédé à l'ouverture à Bury Sup d'une classe de BTS Négociation Digitalisation de la Relation Client en alternance en partenariat avec le Cerfal.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1. Durée et dates de l'exercice comptable

L'exercice clos a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er septembre 2022 au 31 août 2023.

2.2. Référentiel comptable

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 août 2023 ont été établis conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlements ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif) et en appliquant la nomenclature comptable de l'Enseignement catholique associé à l'Etat par contrat (édition 2020) définie et publiée par la Fnogec (Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'Enseignement catholique).

2.3. Dérogations aux principes et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base (continuité de l'exploitation, indépendance des exercices) et conformément aux règles générales d'établissement.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Rappelons que les méthodes comptables suivantes, spécifiques aux associations, sont appliquées.

3. NOTES SUR LE BILAN

3.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

- Immobilisations incorporelles
Les immobilisations incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces immobilisations sont amorties suivant le mode linéaire sur une durée de 3 ans.

- Immobilisations corporelles
La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Un tableau des mouvements des immobilisations est joint (cf. Tableau I).

- Amortissements
Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon la méthode linéaire.
 - Agencements, aménagements, installations : sur 10 à 20 ans
 - Mobilier et matériel scolaire : sur 5 à 10 ans
 - Matériel informatique : sur 3 ans
 - Matériel et mobilier de fonctionnement : sur 5 à 10 ans
 - Gros œuvre : sur 20 ans

Un tableau des mouvements des amortissements est joint (cf. Tableau II).

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

3.2. Dépréciation d'éléments d'actifs

Les provisions pour créances douteuses sont déterminées au cas par cas en fonction des créances jugées comme probablement perdues.

Un tableau des mouvements des dépréciations est joint (cf. Tableau III).

3.3. Échéance des créances et des dettes

Un état des créances et des dettes ventilées par échéance est joint (cf. Tableau IV).

3.4. Valeurs mobilières de placement

Un livret associatif est ouvert depuis 2012 à la Caisse d'Epargne. Un second livret associatif Crédit du Nord a été ouvert en novembre 2014. En date du 1^{er} janvier 2023, le Crédit du Nord a fusionné avec la Société Générale pour devenir SG. Trois comptes à terme ont été ouverts en 2023 à la Caisse d'Epargne. Les revenus sont taxables au taux de 24%.

Les produits financiers courus sur bons de caisse et obligations ne sont pas constatés à la clôture mais à échéance.

Autres titres : ils sont évalués à leur prix d'acquisition. Si leur cours, à la date de clôture de l'exercice, est inférieur à leur prix d'acquisition, une provision est constituée pour couvrir cette dépréciation.

3.5. Fonds propres

Un tableau de variation des fonds propres est joint (cf. Tableau V).

3.6. Subvention d'investissement

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. Elles font l'objet d'une constatation progressive dans le compte de résultat en produit exceptionnel.

La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

Les tableaux de suivi des subventions d'investissement sont joints (cf. Tableaux VI).

3.7. Provisions

La provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée à hauteur de 394 k€ en fin d'exercice. Elle est déterminée salarié par salarié en utilisant le calcul actuariel préconisé par les règles comptables prévues en la matière et en application de la convention collective des salariés des établissements privés 2015.

Provision pour gros entretien : comptabilisation sur la base du plan de patrimoine des sites pour les interventions prévisionnelles de gros entretien à charge de l'association scolaire (provision de 475 k€ au 31 août 2023).

Un tableau des mouvements des provisions est joint (cf. Tableau VII).

La provision pour dettes pour congés payés a été calculée à l'aide du logiciel paie. Elle s'élève au 31 août 2023 à 24,7 k€ charges incluses.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

4.1. Méthodes retenues pour la comptabilisation des cotisations

Les cotisations collectées pour le compte de l'Apel sont inscrites en produits et les cotisations reversées en charges car l'ASMBR collecte en son nom (46 k€).

4.2. Information sectorielle (ventilation par activité)

Un tableau des contributions est joint (cf. Tableau VIII).

4.3. Information sur les concours publics et les subventions

Un tableau de détail des concours publics et subventions est joint (cf. Tableau IX).

4.4. Effectif employé pendant l'exercice

L'effectif employé pendant l'exercice s'élève à 199 salariés dont 104 cdi se décomposant comme suit : 46 cadres, 21 agents de maîtrise et 37 employés.

4.5. Rémunération dirigeants (conformément à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006)

Cette information ne sera pas communiquée car elle conduirait à donner la rémunération d'une seule et même personne.

4.6. Honoraires de commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes facturés au titre du contrôle légal des comptes de l'exercice clos au 31 août 2023, figurant au compte de résultat de l'exercice, est de 16 870 € HT.

4.7. Rattachement des charges et des produits à l'exercice

- Produits et charges imputables à un autre exercice : produits constatés d'avance et charges constatées d'avance (cf. Tableau X).
- Charges à payer et produits à recevoir rattachés aux postes de dettes et de créances (cf. Tableau XI).

4.8. Charges et Produits Financiers

Un tableau des charges et produits financiers est joint (cf. Tableau XII).

4.9. Charges et Produits Exceptionnels

Un tableau des charges et produits exceptionnels est joint (cf. Tableau XIII).

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires de travail, de biens ou de services, devraient être valorisées et figurer au pied du compte de résultat.

L'organisation actuelle de l'association n'a pas permis de valoriser à la date de clôture le bénévolat qui représente toutefois un montant peu significatif.

5.2. Engagements financiers donnés et reçus

Un tableau est joint (cf. Tableau XIV).

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS (TABLEAU I)

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions et mises hors service	Virements de poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	61 436		-3 996		57 440
Autres immobilisations incorporelles					
Total I	61 436	0	-3 996	0	57 440
Immobilisations corporelles					
Terminés					
Constructions	740 578		-70 040		670 538
Installations techniques, matériel et outillage de l'activité	3 512 802	257 130	-225 113		3 544 818
Autres immobilisations corporelles	1 196 028	49 030	-45 747		1 199 311
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total II	5 449 408	306 160	-340 901	0	5 414 667
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	100 081				100 081
Total III	100 081	0	0	0	100 081
TOTAL GENERAL (I+II+III)	5 610 925	306 160	-344 897	0	5 572 188

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS (TABLEAU II)

AMORTISSEMENTS	Montant début d'exercice	Dotation	Reprise	Virements de poste à poste	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	58 152	1 237	-3 996		55 393
Autres immobilisations incorporelles					
Total I	58 152	1 237	-3 996		55 393
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions	693 214	7 610	-70 040		630 784
Installations techniques, matériel et outillage de l'activité	3 228 373	200 241	-225 113		3 203 501
Autres immobilisations corporelles	1 045 343	61 451	-45 747		1 061 047
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Total II	4 966 930	269 302	-340 901		4 895 332
TOTAL GENERAL (I+II)	5 025 082	270 539	-344 897		4 950 724

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS D'ELEMENTS D'ACTIF (TABLEAU III)

OBJET DES DÉPRÉCIATIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
DÉPRÉCIATIONS	Immobilisations :				
	• Incorporelles				
	• Corporelles				
	• Financières				
	Stocks et en-cours				
	Comptes usagers (familles, élèves)	3 433	1 520	-3 030	1 923
	Autres créances				
	Valeurs mobilières de placement				
	TOTAL	3 433	1 520	-3 030	1 923
DOTATIONS ET REPRISES	D'exploitation		1 520	-3 030	
	Financières				
	Exceptionnelles				

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES (TABLEAU IV)

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	moins 1 an	plus 1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	100 081	3 081	97 000
Actif circulant			
Avances et acomptes versés sur commandes	37 813	37 813	
Créances redevables et comptes rattachés	5 746	5 746	
Autres créances	131 538	131 538	
Charges constatées d'avance	146 470	146 470	
TOTAL	421 648	324 648	97 000
(1) dont prêts accordés au cours de l'exercice			
(2) dont remboursements obtenus au cours de l'exercice			

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	moins 1 an	1 à 5 ans	plus 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	348 085	348 085		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 966	497 966		
Dettes fiscales et sociales	332 599	332 599		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	39 652	39 652		
Autres dettes	22 991	22 991		
Produits constatés d'avance	45 666	45 666		
TOTAL	1 286 959	1 286 959		

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 473 512 510 00031

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES (TABLEAU V)

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant à la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	643 103				643 103
Ecarts de réévaluation					
Réserves	6 199 164	450 463	660 842		7 310 469
Report à nouveau	667 842			-660 842	7 000
Résultat de l'exercice	450 463	-450 463	302 343		302 343
Situation nette (sous-total)	7 960 572	0	963 185	-660 842	8 262 915
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	67 409		-29 177	0	38 232
Subventions d'investissements amortissables brutes	628 846		12 232	45 931	595 147
Subventions d'investissements amortissables amorties	-561 437		-41 409	-45 931	-556 915
Provisions réglementées					
TOTAL DES FONDS PROPRES	8 027 981		934 008	-660 842	8 301 147

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

TABLEAUX DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (TABLEAU VI)

1 - TABLEAU DE VARIATION DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la clôture de l'exercice
Montant nominal :				
Subventions affectées à des biens non renouvelables				
Subventions affectées à des biens renouvelables	274 206			274 206
Taxe d'apprentissage	354 640	12 232	-45 931	320 941
Total	628 846	12 232	-45 931	595 147
Quotes-parts virées au résultat :				
Subventions affectées à des biens non renouvelables				
Subventions affectées à des biens renouvelables	274 206			274 206
Taxe d'apprentissage	287 231	41 409	-45 931	282 709
Total	561 437	41 409	-45 931	556 915
Total net	67 409	-29 177	0	38 232

2 - TABLEAU DE DETAIL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

NATURE DES SUBVENTIONS (projet et financeur)	Montant à l'origine ANC 2018-06	Montant à l'ouverture de l'exercice	Montant viré au compte de résultat de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Subvention Région chaufferie Bury sup	9 938			0
Subvention Région chaufferie lycée	33 397			0
Subvention Département toiture bâtiment E	50 965			0
Subvention Département chaudière	55 552			0
Subvention Département vestiaires Rosaire	124 354			0
Total	274 206	0	0	0

ACTICONSEIL
S.A.S. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue de Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

TABLEAU DES MOUVEMENTS DES PROVISIONS (TABLEAU VII)

OBJET DES PROVISIONS		Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
PROVISIONS	Risques	0			0
	Charges	0		0	0
	Gros entretien	372 814	159 145	-56 693	475 265
	Autres provisions pour charges (IDR)	271 059	159 112	-35 751	394 419
	TOTAL	643 872	318 256	-92 445	869 684
DOTATIONS ET REPRISES	D'exploitation		318 256	-92 445	
	Financières				
	Exceptionnelles				

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

TABLEAU DES CONTRIBUTIONS (TABLEAU VIII)

CONTRIBUTIONS PAR UNITÉ PÉDAGOGIQUE	Exercice N (ANC n°2018-06)	Exercice N-1 (ANC n° 2018-06)
Ecole		
Cotisations	6 166	6 040
Contributions nettes des familles	847 851	873 895
Contributions familles à la restauration	320 218	304 307
Concours publics et subventions	134 114	127 016
Prestations annexes	9 190	9 268
Sous total	1 317 539	1 320 525
Collège B		
Cotisations	12 934	12 573
Contributions nettes des familles	1 738 098	1 614 288
Contributions familles à la restauration	703 067	694 594
Concours publics et subventions	1 057 299	996 376
Prestations annexes	19 588	20 845
Sous total	3 530 986	3 338 676
Collège R		
Cotisations	11 666	11 369
Contributions nettes des familles	1 502 159	1 454 710
Contributions familles à la restauration	580 739	560 726
Concours publics et subventions	956 847	926 745
Prestations annexes	16 685	17 068
Sous total	3 068 097	2 970 616
Lycée		
Cotisations	15 137	14 890
Contributions nettes des familles	2 068 834	1 928 056
Contributions familles à la restauration	648 652	631 674
Concours publics et subventions	1 113 831	1 099 639
Prestations annexes	278 691	163 752
Sous total	4 125 145	3 838 011
TOTAL	12 041 766	11 467 828

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

TABLEAU DE DETAIL DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS (TABLEAU IX)

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS OBTENUS AU COURS DE L'EXERCICE	Exercice N (ANC n°2018-06)	Exercice N-1 (ANC n° 2018-06)
Aides à l'emploi		
Aides au développement des compétences		
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles		24
Financement des formations par apprentissage		
Forfaits d'externat		
dont forfait Etat	1 223 718	1 204 987
dont forfait Région	643 916	628 966
dont forfait Département	1 249 934	1 178 000
dont forfait Communes et groupements de communes	131 604	126 883
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue		
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole		
Autres concours publics		
Sous-total concours publics	3 249 172	3 138 860
Subventions État	3 997	2 385
Subventions Région	8 922	7 234
Subventions Département		
Subventions Communes et groupements de communes		
Autres subventions d'exploitation		
TA		
Fonds sociaux	0	0
Aide à l'embauche des jeunes		296
Report de subventions		
Sous-total subventions d'exploitation	12 919	9 915
Total concours publics et subventions d'exploitation	3 262 091	3 148 775

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

TABLEAU DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE (TABLEAU X)

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation Charges financières Charges exceptionnelles	146 470	150 192
TOTAL	146 470	150 192

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation Produits financiers Produits exceptionnels	45 666	38 828
TOTAL	45 666	38 828

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonsell.com
Siret : 478 512 510 00031

TABLEAU DES CHARGES À PAYER ET PRODUITS À RECEVOIR (TABLEAU XI)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice N	Exercice N-1
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 385	166 464
Dettes fiscales et sociales	26 932	157 134
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 384	6 968
TOTAL	161 700	330 566

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice N	Exercice N-1
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances redevables et comptes rattachés		
Autres créances	124 332	99 805
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	100 800	6 515
TOTAL	225 132	106 320

ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

TABLEAU DES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (TABLEAU XII)

CHARGES FINANCIERES	Exercice N	Exercice N-1
	0	0
TOTAL	0	0

PRODUITS FINANCIERS	Exercice N	Exercice N-1
Intérêts sur produits de placement	140 440	9 060
TOTAL	140 440	9 060

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

TABLEAU DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (TABLEAU XIII)

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Exercice N	Exercice N-1
Sur opérations de gestion	270	170
Charges sur exercice		
Charges sur exercices antérieurs		
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés		
Autres charges	270	170
Provisions pour litiges		
Sur opérations en capital		
TOTAL	270	170

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Exercice N	Exercice N-1
Sur opérations de gestion		
Remboursements assurance		
Rappel de subventions publiques		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Autres produits		
Sur opérations en capital	41 409	46 425
Taxe d'apprentissage affectée à l'amortissement des immobilisations subventionnées	41 409	39 171
Autres subventions d'investissement		7 254
TOTAL	41 409	46 425

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papiillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN (TABLEAU XIV)

ENGAGEMENTS REÇUS

Nature garantie	reçu de	objet	période	montant
TOTAL				

ENGAGEMENTS DONNÉS

Nature garantie	donné à	objet	période	montant
TOTAL				

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031